

Conditions générales

Le contrat de réservation est strictement personnel, il est nominatif et il est interdit de le céder ou de le sous louer à un tiers.

La réservation ne devient effective avec notre accord qu'après réception du contrat complété et d'un acompte de 30% du montant total du séjour, réglé par :

- Chèques vacances ANCV,
- Virement bancaire (RIB sur demande)
- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Sarl SATHYS Camping La Châtaigneraie.

A réception, une confirmation par email vous sera adressée en garantie de notre engagement mutuel.

Le solde du séjour est à régler le jour de l'arrivée.

Tout séjour réservé est dû dans son intégralité et aucun remboursement ne sera consenti en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

En cas d'annulation, l'acompte ne sera pas remboursé.

Pour les emplacements :

Les nuitées sont comptées de 12h à 12h.

6 personnes maximum par emplacement.

Pour les locations :

La location est consentie pour les dates mentionnées au contrat, en nuit, week-end ou semaine. Location à la semaine uniquement en Haute Saison, du samedi au samedi ou du dimanche au dimanche, arrivée à partir de 15h00 et départ à 10h00.

Les draps, taies d'oreillers et linge de maison ne sont pas fournis et doivent impérativement être apportés et mis en place par le locataire.

Une caution de 150 € par chèque ou espèces est demandée à l'arrivée. Elle est rendue à la suite de l'état des lieux et de propreté du bien restitué.

Les heures de ménage ou la valeur du matériel détérioré ou cassé seront imputées à la caution.



Taxe de séjour :

0,60 € par nuitée pour toute personne majeure ; elle sera à régler sur place.

Sécurité :

Chaque client doit être assuré. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, d'incendie, d'intempérie ou d'incident relevant de la responsabilité civile de l'intéressé.

Il est interdit de fumer à l'intérieur des locatifs. Si cette condition n'est pas respectée, la caution sera retenue.

L'utilisation des barbecues au feu de bois est très limitée voire interdite en Ardèche en été. L'Arrêté préfectoral qui la régleme est consultable à l'accueil.

Animaux :

Du fait de la réglementation, les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas acceptés.

Les chiens sont admis sur présentation d'un carnet de vaccination à jour. Ils doivent être tenus en laisse et respecter la propreté du terrain.

Seuls les petits chiens sont exceptionnellement autorisés dans les locations.

Circulation / Visites :

Autorisée de 8h à 23h, au pas pour le calme et la sécurité de tous.

Le stationnement est interdit sur les voies d'accès ou les emplacements vides.

Les visiteurs sont tenus de stationner sur le parking à l'entrée du camping et de se présenter à l'accueil à leur arrivée.

Environnement :

Merci de veiller à trier les déchets. Un centre de tri est disponible à l'entrée du camping.

L'eau est précieuse, ne la gaspillez pas.

Les arbres et les murets en pierres sèches qui protègent les emplacements font partie du patrimoine de notre pays. Ils ont façonné nos paysages, soutenu les pentes des cultures. Ils sont fragiles, prenez en soin.